

NICOLAS GIRAUDEAU

Chirurgien- dentiste 3.0

Hospitolo-universitaire, à l'origine du projet e-Dent, dédié au développement de la télé-expertise consultation bucco-dentaire pour les personnes les plus fragiles, Nicolas Giraudeau a créé e-Dentech, start-up hébergée à l'hôtel French Tech, afin d'accélérer le développement de la télémédecine pour tous.

Au centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaire du CHRU de Montpellier, Nicolas Giraudeau et des étudiants établissent un diagnostic pour un patient âgé, résidant dans un Ehpad.



« Les personnes âgées, qui ont des difficultés à se déplacer pour aller chez le dentiste, souffrent souvent de pathologies bucco-dentaires pouvant avoir des conséquences graves sur leur santé : dénutrition, pathologies cardiaques, diabète, posture... » explique Nicolas Giraudeau, maître de conférence des universités et praticien qui coordonne au CHRU le projet e-Dent de télé-expertise bucco-dentaire. Une première en France.

L'idée de ce projet est simple. Pour que les résidents des Ehpad en perte d'autonomie, les patients handicapés de structures spécialisées, les détenus et les patients internés en hôpital psychiatrique puissent bénéficier de la même offre de soins dentaires sans distinction de lieu d'hébergement, le CHRU de Montpellier a mis en place une télé-expertise, en lien avec des chirurgiens dentistes libéraux de la région. Cette technologie permet d'effectuer un diagnostic à distance pour détecter les dégradations dentaires de manière très précoce.

Caméra à lumière fluorescente

Concrètement, des infirmières formées à la prise d'images placent une petite caméra, de la taille d'une brosse à dents, conçue par une société française dans la bouche du patient. Grâce à une lumière fluorescente, les lésions carieuses et les inflammations gingivales sont facilement détectées. Les images recueillies sont ensuite envoyées vers un serveur sécurisé. Des étudiants en sixième année d'odontologie du CHRU de Montpellier, sous contrôle d'un enseignant, analysent alors les clichés, les vidéos et données relevées par l'infirmière. Ainsi, depuis le centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaire, il est possible de poser un diagnostic, fonction de l'état général du patient, et de décider s'il doit ou non se déplacer dans un cabinet pour y recevoir les soins du praticien de son choix.

Un acte médical classique

Nicolas Giraudeau a été sensibilisé très tôt au problème de l'inégalité de l'accès aux soins : désert médical sur le Larzac, sa terre de cœur, grand-mère dans un Ehpad, visites effectuées à titre personnel dans un centre pour personnes handicapées. Chirurgien-dentiste diplômé de l'Université Montpellier en 2008, il poursuit avec un Master 2 et une thèse d'université en droit de la santé, sur la thématique de la télémédecine. En parallèle, il développe son projet de médecine bucco-dentaire au laboratoire de recherche de la faculté, mettant en œuvre des compétences en odontologie, en droit de la santé et en système d'information, qui associe CHRU et Université. Le projet, validé par l'ARS, a été expérimenté en 2014 dans 16 établissements médico-sociaux de la région.

Pour accélérer la diffusion de la télémédecine et valoriser le projet e-Dent, Nicolas Giraudeau a fondé en 2015 avec quatre associés, la société e-Dentech, une start-up incubée par le BIC de la Métropole en 2015 et hébergée actuellement à l'hôtel French Tech. Depuis, 2 500 télé-expertises ont été réalisées. « La solution va être déployée dans une centaine d'établissements de huit régions et dans trois pays, se réjouit le chirurgien-dentiste. Le développement de la société a fait naître des partenariats de recherche avec des universités (Melbourne, San Francisco, Tokyo, Montréal...). » Le dernier acte se profile : la reconnaissance de la télé-expertise bucco-dentaire par l'Assurance Maladie comme acte médical classique est actuellement en cours.



info@e-dentech.fr